

Aide , Accompagnement, et Soins à domicile Pour des conditions de travail dignes et décentes Pour la perte d'autonomie financée par la Branche Maladie **MOBILISATION GÉNÉRALE LE JEUDI 15 MARS 2018**



L'aide et Maintien à domicile : Un secteur sinistré ?!

- 226 000 salariés dont 95% de femmes
- 20 % de plus de 50 ans
- 41% non qualifiés
- Près de 80 % de temps partiels subis et imposés
- Salaire brut moyen d'un salarié non qualifié : 972 euros bruts avec 15 ans d'ancienneté.



L'aide et Maintien à domicile : Des conditions de travail indécentes

- Arrêts maladie en hausse constante
- 77 % des départs dûs à des démissions, inaptitudes, ruptures.
- 42% des associations ont déclaré des inaptitudes.
- L'âge moyen du salarié inapte est de 49,5 ans, et 9 ans d'ancienneté dans la branche.
- Salaires moyens en diminution, perte de 30% de pouvoir d'achat depuis 2002.
- Coefficient des non ou peu qualifiés : 8 ans infra SMIC
- Taux de sinistralité 4 fois supérieur à la moyenne nationale, et plus élevé que dans le bâtiment.



L'aide et Maintien à domicile : Le ras le bol des salariés !

- Stress, fatigue, épuisement
- Amplitude de 13 heure par jour non respectée et dépassée
- Plannings morcelés par des coupures
- Non respect des jours de repos par les employeurs
- Changements de planning incessants et intempestifs
- Appel sur les téléphones portables pour prestations 7j/7j et 24h/24h
- Etc...

La CGT revendique pour le secteur de l'Aide et du maintien à domicile

- Un financement de la perte d'autonomie par la branche maladie de la sécurité sociale
- De meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires
- Reconnaissance des qualifications et formation pour les salariés non qualifiés
- Revalorisation des indemnités kilométriques
- Prise en charge des frais professionnels
- L'arrêt des pressions sur les salariés
- Le respect des organisations syndicales et de leurs représentants



**APPEL A LA GREVE
JEUDI 15 MARS 2018**